



Formation certifiante au soutien scolaire spécifique - **CURSUS 2**



**“Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à
besoin particulier du CE1 au CM2”**

Formation interactive en ligne, 2 sessions proposées **en 2027** :



Session 1 : du 22 février au 25 août



Session 2 : du 23 août au 29 octobre

**Cette formation permet de préparer la certification référencée au RSCH
(RS6856) de France Compétences sous l'intitulé « Accompagner et soutenir
sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2”.**

**Concerne les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages
Enfants avec DYS - TDA/H - Autisme - T21 - autres TND**

Méthodologie incluant l'étude de l'ABA-Montessori dans le cadre du soutien scolaire spécifique
Cette formation permet de préparer la certification CETECH1 et CEPRO1
référéncée au RSCH de France Compétences



Sommaire	2
Contexte & Mission	3
Objectifs pédagogiques de la formation	3
Certifications	5
Les compétences visées par la formation	6
Détails et déroulé de la formation	8
Moyens Pédagogiques	16
Moyens techniques	16
Modalités d'encadrement	14
Modalités d'évaluation de la formation	14
Modalités de suivi des stagiaires	14
Modalités d'évaluation des stagiaires	14
Publics visés	15
Prérequis	20
Durée et planning	20
Tarifs	21
Informations pratiques	17
Information liée au handicap	23
Inscription CURSUS 2	23
Contacts	24
Cursus en INTRA	25
Nos certifications, référencements et agréments	19



Contexte & Mission

3 millions d'enfants souffrent de handicap en France.

Depuis 2005, la loi porte sur le développement de l'école inclusive, école qui garantit le droit à une scolarisation à tous les enfants sans tenir compte de leur condition physique, intellectuelle, psychologique, culturelle ou autre. Les enfants handicapés sont accueillis dans les établissements fréquentés par les autres enfants et bénéficient du soutien dont ils ont besoin dans le cadre du système d'enseignement général.

Que ces enfants présentent de l'autisme, de la dyslexie ou des troubles de l'apprentissage, il est essentiel que l'inclusion à l'école puisse s'effectuer avec des outils adéquats et du personnel formé.

Or, par manque de moyen ou de formation, les aides dont les enfants ont besoin pour réussir leurs parcours et développer au mieux leurs compétences scolaires ne sont pas toujours au rendez-vous.

Un soutien scolaire spécialisé, précis et de grande qualité, peut permettre de soulager l'enfant et son entourage.

Notre mission est de favoriser la scolarisation des enfants souffrant de handicap en milieu ordinaire via la formation des professionnels de l'éducation au soutien scolaire spécialisé.

Le savoir-faire et l'expertise proposés par Epsilon à l'école sont le fruit de 25 ans de travaux pédagogiques et d'enseignements. Ces travaux ont été réalisés auprès d'enfants pour la plupart avec autisme en alliant les techniques comportementales utilisées au Canada et aux USA en ABA associées à l'utilisation d'outils pédagogiques concrets et multi sensoriels comme ceux utilisés dans les écoles Montessori.

Objectifs pédagogiques de la formation

L'objectif d'Epsilon à l'école est de former des professionnels et des parents **au soutien scolaire spécifique** pour aider les élèves avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme), DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), TDI (Trouble du Développement Intellectuel) scolarisés en école maternelle et primaire.

Ces formations préparent les professionnels et les parents à devenir :

- compétents pour appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en oeuvre des adaptations avec une supervision régulière (niveau CETECH)
- compétents pour assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves scolarisés en école maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle; vous pouvez aussi assister aux ESS (Équipes de Suivi de Scolarisation) pour favoriser le travail de partenariat (niveau CEPRO)
- compétents pour évaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et capables de former et de superviser des familles ou des professionnels; vous pouvez assurer par ailleurs des missions de supervisions à domicile et à l'école après signature d'une convention (niveau CESUP). Le niveau CESUP fait l'objet d'un autre programme de formation spécifique.

CURSUS 1 "Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP"

Cette formation et sa certification visent à donner aux professionnels et parents les compétences leur permettant d'assurer le soutien scolaire d'enfants avec des troubles neuro-développementaux et présentant des troubles



spécifiques des apprentissages à un niveau scolaire compris entre la maternelle à partir de la petite section (PS) et le cours préparatoire (CP).

- Identifier les TSA et TND (Troubles Neuro-Développementaux) chez des enfants de niveau scolaire compris en PS et CP en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin d'adapter les procédures d'enseignement aux spécificités de chaque enfant
- Mettre en place des méthodes de suivi individualisé de l'enfant en fonction des ressources humaines et temporelles afin de favoriser l'acquisition réelle de compétences socialement significatives
- Organiser des plans de séance équilibrés pour développer et maintenir le sentiment de compétence de l'enfant en élaborant un planning d'activité couvrant la durée de la séance de soutien et d'accompagnement scolaire
- Mettre en pratique des procédures d'enseignement basées sur la preuve en fonction des forces et des faiblesses de l'enfant afin d'atteindre l'objectif scolaire visé
- Enseigner les connaissances et compétences académiques en utilisant le matériel pédagogique Montessori et des outils complémentaires spécifiques au niveau scolaire allant de la PS au CP
- Mettre en place à l'école ou à la maison des adaptations pédagogiques pour permettre à l'enfant de suivre son groupe classe et de participer aux activités proposées à l'école en accord avec le projet de classe de l'enseignant et l'équipe de soutien et en utilisant les principes du priming
- Développer un cadre de travail éthique pour assurer le respect de chacun, l'efficacité des interventions et l'amélioration du bien-être de l'enfant, de sa famille, des partenaires professionnels en suivant les items du code éthique relatif aux interventions des "analystes du comportement"

CURSUS 2 "Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2"

Cette formation et sa certification visent à donner aux professionnels et parents les compétences leur permettant d'assurer le soutien scolaire d'enfants avec des troubles neuro-développementaux et présentant des troubles spécifiques des apprentissages à un niveau scolaire compris entre le CE1 et le CM2.

- Identifier les TSA et TND (Troubles Neuro-Développementaux) chez des enfants de niveau scolaire compris entre le CE1 (Cours Élémentaire 1) et le CM2 (Cours Moyen 2) en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin d'adapter les procédures d'enseignement aux spécificités de chaque enfant
- Mettre en place des méthodes de suivi individualisé de l'enfant en fonction des ressources humaines et temporelles afin de favoriser l'acquisition réelle de compétences socialement significatives
- Organiser des plans de séance équilibrés pour développer et maintenir le sentiment de compétence de l'enfant en élaborant un planning d'activité couvrant la durée de la séance de soutien et d'accompagnement scolaire
- Mettre en pratique des procédures d'enseignement basées sur la preuve en fonction des forces et des faiblesses de l'enfant afin d'atteindre l'objectif scolaire visé
- Enseigner les connaissances et compétences académiques en utilisant le matériel pédagogique Montessori et des outils complémentaires spécifiques au niveau scolaire allant de la CE1 au CM2.
- Mettre en place à l'école ou à la maison des adaptations pédagogiques pour permettre à l'enfant de suivre son groupe classe et de participer aux activités proposées à l'école en accord avec le projet de classe de l'enseignant et l'équipe de soutien et en utilisant les principes du priming
- Développer un cadre de travail éthique pour assurer le respect de chacun, l'efficacité des interventions et l'amélioration du bien-être de l'enfant, de sa famille, des partenaires professionnels en suivant les items du code éthique relatif aux interventions des "analystes du comportement"



Certifications

Ces formations peuvent s'achever par une certification (non obligatoire) **reconnue par l'Etat (certification inscrite à l'inventaire du RSCH - Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations)**, attestant de la maîtrise de toutes les techniques détaillées et pratiquées pendant tout le cursus, gage de qualité pour les interventions en privé et instituts.

Le cursus 1 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP » est référencé au RSCH sous le numéro **RS 6854**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 31/10/2024

Le cursus 2 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2 » est référencé au RSCH sous le numéro **RS 6856**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 31/10/2024

Les personnes ayant réussi la certification et qui souhaitent rejoindre le réseau des professionnels Epsilon à l'école bénéficient des avantages suivants :

- Accès prioritaire aux supports pédagogiques Epsilon à l'école et aux experts de différents métiers : enseignantes spécialisées, consultant ABA certifiées, orthophonistes, orthoptistes...
- Référencement officiel sur le site www.epsilonalecole.com
- Mise en contact favorisée avec les établissements et parents cherchant des intervenants qualifiés en soutien scolaire spécifique
- Formations gratuites ou à tarif réduit
- Moments d'échanges privilégiés sur des thèmes d'actualité

Une fois la certification obtenue, une présentation complète du réseau est proposée.

Les cinq certifications suivantes peuvent être passées : CETECH 1, CEPRO 1, CETECH 2, CEPRO 2, CESUP.

Devenir compétent pour :	Niveau scolaire correspondant au cycle 1 et début de cycle 2 (de la petite section au CE1)	Niveau scolaire correspondant à la fin du cycle 2 et au début du cycle 3 (du CE2 au CM2)
Appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en œuvre des adaptations avec une supervision régulière	CETECH 1	CETECH 2
Assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves de maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle	CEPRO 1	CEPRO 2



Évaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et pouvoir former et superviser des familles ou des professionnels	CESUP
--	-------

La formation du cursus 1 prépare au passage des certifications CETECH 1 (reconnue par France Compétences) et CEPRO 1 (interne à Epsilon).

La formation du cursus 2 prépare au passage des certifications CETECH 2 (reconnue par France Compétences) et CEPRO 2 (interne à Epsilon).

La formation CESUP (après avoir obtenu les certifications CEPRO1 et CEPRO2) permet de préparer la certification "Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l'école inclusive" enregistrée au RSCH de France Compétences depuis juin 2026 sous le numéro RS 7640. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7640>

Concrètement la certification se passe en 3 étapes :

1. Validation des acquis théoriques : QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle) en fin de formation
2. Validation des acquis pratiques : rendu d'un programme détaillé et d'une vidéo de 5 mn environ
3. Validation de la démarche éthique : entretien individuel

Les compétences visées par la formation

Les compétences travaillées dans les formations Epsilon à l'école :

La pédagogie est un art qui s'appuie et qui devrait s'appuyer sur des connaissances scientifiques précises. Depuis les années 2000, les Etats-Unis et l'Angleterre ont adopté une nouvelle démarche en matière d'éducation : s'appuyer sur les résultats de la recherche et expérimenter dans les classes pour orienter les choix éducatifs. En France, cette démarche est portée par plusieurs laboratoires de sciences cognitives et par le Conseil scientifique de l'Education Nationale, créé le 10 janvier 2018.

Epsilon à l'école souhaite que chaque enfant bénéficie d'une éducation et d'un enseignement de haute qualité afin que leurs droits soient respectés. A ce niveau, Epsilon à l'école fait référence aux droits suivants :

- Droits de l'enfant (CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfance, 1989)
- Droit à une éducation efficace (Barrett 1 al, 1991)
- Droit à une scolarisation (Salamanque, 1992)
- Droit à un traitement efficace (Van Houten, 1998)
- Droit à une éducation fondée sur la preuve (Conseil scientifique de l'Education Nationale, créé le 10 janvier 2018)

Dans cet objectif, Epsilon à l'école est attaché à former des professionnels capables de délivrer une éducation et un enseignement en utilisant des procédures fondées sur la preuve. Pour Epsilon à l'école, une pratique fondée sur la preuve requiert des évaluations et des interventions :

- Basée sur l'efficacité démontrée par la recherche
- Centrée sur les relations entre comportements et environnement
- Suivie et évaluée systématiquement tout au long du processus
- Envisagée seulement si probablement efficace, basée sur des preuves et l'évaluation des résultats



Les stagiaires qui suivent les formations Epsilon à l'école apprendront à identifier et mettre en œuvre les procédures suivantes en tenant compte à chaque fois du contexte d'intervention. Cet apprentissage se fait à travers l'enseignement concret de compétences fonctionnelles de la vie quotidienne ou de compétences académiques : pairing et communication bienveillante- enseignement explicite – contrat comportemental – autogestion- les contingences de groupe- boîte de Leitner-Carnet de réactivation – autorégulation – métacognition – soliloque- feedback – réponse active de l'apprenant – maintien de l'attention- gestion de la charge cognitive.

Ces compétences sont travaillées dans la présente formation, dans le contexte suivant :

L'ensemble des formations correspondant aux trois niveaux cités ci-dessus a pour objectif de donner les bases nécessaires aux professionnels ou parents pour assurer le soutien scolaire d'enfants avec autisme ou présentant des troubles spécifiques des apprentissages, scolarisés en maternelle et en école primaire :

- en décrivant les particularités des élèves avec autisme ou présentant des troubles spécifiques des apprentissages en se focalisant sur les apprentissages scolaires
- en développant la motivation de l'enfant
- en décomposant les étapes d'apprentissage qui permettent à l'enfant d'apprendre à apprendre, à gagner en autonomie
- en passant par des activités concrètes avant d'aborder des concepts ou de passer à l'abstraction
- en faisant des liens avec la vie quotidienne
- en permettant une bonne généralisation des compétences acquises
- en évaluant précisément le niveau scolaire de l'élève
- en utilisant des outils de suivi des acquisitions de l'élève
- en apprenant à adapter son style d'enseignement à chaque élève
- en appliquant les principes et procédures de la science de l'analyse du comportement.

Ces notions peuvent être validées par la certification expliquée sur notre site www.epsilonalecole.com.

Le passage de la certification est optionnel sauf en cas de financement par le CPF.



Détails et déroulé de la formation

70 heures réparties sur 10 jours alternant théorie et pratique

+ 2h de tutorat en binôme

permettant de préparer la certification « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin spécifique du CE1 au CM2 » (CETECH 2 et CEPRO 2)

Les compétences décrites précédemment sont travaillées dans les thèmes développés ci-après.

Module 1 : Le soutien scolaire pour la fin du cycle 2 de l'Education Nationale (6 jours)

Cours 1 : Etude de la langue, grammaire (1 jour – 7h)

Cours 2 : Initiation aux exercices de conjugaison, orthographe et vocabulaire (1 jour – 7h)

Cours 3 : Addition : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jour – 7h)

Cours 4 : Soustraction : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jr – 7h)

Cours 5 : Multiplication : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jour – 7h)

Cours 6 : Division : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jour – 7h)

Module 2 : Le soutien scolaire pour le cycle 3 de l'Education Nationale (3 jours)

Cours 7 : Compréhension de lecture (½ journée – 3,5h)

Cours 8 : Production d'écrit (½ journée – 3,5h) Les cours 7 et 8 sont à suivre ensemble

Cours 9 : Numération avancée : multiples, fractions, nombres décimaux, proportionnalité (1 jr – 7h)

Cours 10 : Géométrie (1 jour – 7h)

Module 3 : Mise en place d'un soutien scolaire spécifique pour des élèves de cycle 2 et 3 (1 jour)

Module réservé aux participants inscrits au CURSUS 2 complet avec passage de la certification

Cours 11 : De l'enseignement explicite à la différenciation pédagogique (3,5h)

Cours 12 : Rédaction de programme détaillé (3,5h)

+ 2 heures de tutorat en binôme

PROGRAMME DÉTAILLÉ du CURSUS 2

Module 1 : Le soutien scolaire pour la fin du cycle 2 de l'Education Nationale (6 jours)

Cours 1 : Etude de la langue, grammaire (1 jour – 7h)

Objectifs : Apprendre à

- utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la grammaire
- savoir enseigner la nature des mots et les fonctions par rapport aux verbes en tenant compte des troubles du langage de l'élève.
- soutenir le développement du langage oral et écrit à travers l'enseignement de la grammaire
- Développer la compréhension de lecture d'une phrase simple et complexe.

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :



- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la grammaire en s'appuyant sur les compétences langagières de l'élève
- Utiliser des soliloques pour enseigner la grammaire
- Initier l'élève en difficulté à la métacognition
- Développer l'autogestion dans le cadre de l'enseignement de la grammaire

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées :

- Présentation des natures des mots à travers des activités concrètes en lien avec les connaissances antérieures de l'enfant et l'utilisation des symboles visuels (Montessori ou autre)
- Présentation des principes fonctions par rapport aux verbes à travers des activités concrètes en lien avec les connaissances antérieures de l'enfant et l'utilisation du soleil des fonctions
- Lecture de groupes nominaux (déterminant, nom, adjectif) et les autres natures de mots
- Lecture de la phrase simple et complexe
- Compréhension de lecture au niveau de la phrase

Cours 2 : Initiation aux exercices de conjugaison, orthographe et vocabulaire (1 jour - 7h)

Objectifs : Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la conjugaison, l'orthographe et le vocabulaire
- Soutenir le développement du langage oral et écrit à travers l'enseignement de la grammaire
- Développer la compréhension de lecture d'une phrase simple et complexe

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la conjugaison, de l'orthographe et du vocabulaire en s'appuyant sur les compétences langagières de l'élève
- Utiliser des soliloques
- soutenir le développement de la métacognition
- Développer l'autogestion
- Favoriser l'activation avec la mise en oeuvre de Réponses Actives de l'élève

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées :

1) Partie Conjugaison

- Les marqueurs de temps du langage oral et écrit
- L'infinif
- Les groupes de verbes
- Les temps simples et le passé composé de l'indicatif

2) Partie Orthographe

- Homophonie
- Notion de genre et de nombre
- Règles d'accord dans le groupe nominal et exceptions
- Préparation d'une dictée de mots, de phrases et de texte
- Accords des participes passés

3) Partie Vocabulaire

- Présentation des étapes clés du développement du vocabulaire
- les notions d'antonyme, synonyme, homonyme, famille de mots (préfixe, radical, suffixe)



Cours 3 : Addition : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jour – 7h)**Objectifs :** Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner l'addition
- Soutenir le développement des compétences d'autorégulation de l'élève dans le cadre de l'enseignement de l'addition
- Savoir utiliser le matériel pédagogique Montessori avec des élèves TND
- Créer des opportunités d'apprentissage de l'addition dans la vie quotidienne

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de l'addition
- Utiliser des soliloques
- soutenir le développement de la métacognition
- Développer l'autogestion
- Favoriser la mémorisation à long terme en utilisant la boîte de Leitner pour les fondamentaux
- Favoriser l'activation par la mise en place de Réponses Active de l'élève

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées, à travers l'utilisation de matériel concret Montessori :

- Définition de l'opération
- Compréhension
- Mémorisation
- Technique
- Abstraction
- Résolution de problème

Cours 4 : Soustraction : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jr – 7h)**Objectifs :** Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la soustraction
- Soutenir le développement des compétences d'autorégulation de l'élève dans le cadre de l'enseignement de la soustraction
- Savoir utiliser le matériel pédagogique Montessori avec des élèves TND
- Créer des opportunités d'apprentissage de la soustraction dans la vie quotidienne

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la soustraction
- Utiliser des soliloques
- soutenir le développement de la métacognition
- Développer l'autogestion
- Favoriser la mémorisation à long terme en utilisant la boîte de Leitner pour les fondamentaux
- Favoriser l'activation par la mise en place de Réponses Active de l'élève

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées, à travers l'utilisation de matériel concret Montessori :

- Définition de l'opération
- Compréhension



- Mémorisation
- Technique
- Abstraction
- Résolution de problème

Cours 5 : Multiplication : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jr - 7h)

Objectifs : Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la multiplication
- Soutenir le développement des compétences d'autorégulation de l'élève dans le cadre de l'enseignement de la multiplication
- Savoir utiliser le matériel pédagogique Montessori avec des élèves TND
- Créer des opportunités d'apprentissage de la multiplication dans la vie quotidienne

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la multiplication
- Utiliser des soliloques
- soutenir le développement de la métacognition
- Développer l'autogestion
- Favoriser la mémorisation à long terme en utilisant la boîte de Leitner pour les fondamentaux
- Favoriser l'activation par la mise en place de Réponses Active de l'élève

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées, à travers l'utilisation de matériel concret Montessori :

- Définition de l'opération
- Compréhension
- Mémorisation
- Technique
- Abstraction
- Résolution de problème

Cours 6 : Division : compréhension, technique, mémorisation, abstraction, problème (1 jour - 7h)

Objectifs : Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la division
- Soutenir le développement des compétences d'autorégulation de l'élève dans le cadre de l'enseignement de la division
- Savoir utiliser le matériel pédagogique Montessori avec des élèves TND
- Créer des opportunités d'apprentissage de la multiplication dans la vie quotidienne

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la division
- Utiliser des soliloques
- soutenir le développement de la métacognition
- Développer l'autogestion
- Favoriser la mémorisation à long terme en utilisant la boîte de Leitner pour les fondamentaux
- Favoriser l'activation par la mise en place de Réponses Active de l'élève



Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées, à travers l'utilisation de matériel concret Montessori :

- Définition de l'opération
- Compréhension
- Mémorisation
- Technique
- Abstraction
- Résolution de problème

Module 2 : Le soutien scolaire pour le cycle 3 de l'Education Nationale (3 jours)

Cours 7 : Compréhension de lecture (½ journée – 3,5h) Les cours 7 et 8 sont à suivre ensemble

Objectifs : Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la compréhension de lecture
- décrire en termes de comportements observables, spécifiques, mesurables les compétences nécessaires pour accéder à la compréhension de lecture d'un texte
- Isoler les difficultés pour enseigner par étape, puis mettre en œuvre les compétences acquises dans des lectures variées
- Utiliser des fiches méthodes (ou matrices) comme guidance puis les estomper
- Connaître la littérature jeunesse adapté (livres en pictogramme, livres syllabifiés, livre en FALC Facile à Lire et à Comprendre)

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la compréhension de lecture
- Soutenir l'élève par des matrices
- soutenir le développement de la métacognition

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées :

- les prérequis : fluence et compréhension de la phrase, capacité à dessiner ou mettre en œuvre du jeu symbolique
- la compréhension de textes lus par un tiers
- l'importance des connaissances antérieures (expériences de vie et culture générale)
- les inférences
- la lecture silencieuse / la lecture à haute voix
- le contexte / la compréhension d'un mot en fonction du contexte
- les personnages et les anaphores
- les objets et les substituts
- les états mentaux des personnages
- la cohérence logique, temporelle et spatiale
- l'apprentissage de « compléter un blanc »
- le résumé rétroactif / la formulation d'hypothèse
- la flexibilité au niveau de l'interprétation



Cours 8 : Production d'écrit (½ journée – 3,5h)

Les cours 7 et 8 sont à suivre ensemble

Objectifs : Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la production d'écrit
- Tenir compte des difficultés langagières de l'élève
- Utiliser des supports visuels pour enrichir l'écriture d'une phrase
- Utiliser des fiches méthodes (ou matrices) comme guidance puis les estomper
- Connaître les principaux écrits à réaliser au primaire

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la production d'écrit.
- Soutenir l'élève par des matrices
- Utiliser des soliloques
- Soutenir le développement de la métacognition.

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées

- les différentes formes d'écrit : production écrite, expression écrite, rédaction
- les stratégies pour développer un contenu en fonction de l'objectif demandé : images séquentielles, cartes heuristiques, BD, sacs à idées, dés à histoire, jeux symboliques, vidéos
- la planification d'un écrit à partir de grilles de guidance (matrice) ou le suivi d'une structure et pour y transposer son histoire-
- le vocabulaire relatif aux différents types d'écrits et aux effets de style
- la formulation pour la mise en texte
- la correction de son orthographe : concordance des temps

Cours 9 : Numération avancée : multiples, fractions, nombres décimaux, proportionnalité (1 jour – 7h)

Objectifs : Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner les multiples, les fractions, les nombres décimaux, les grandeurs et le système métrique et la proportionnalité
- Savoir utiliser le matériel Montessori utilisé dans ce cadre

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la numération avancée
- utilisation de la métacognition

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées, à travers l'utilisation de matériel concret Montessori :

- les multiples
- les fractions et leurs écritures
- les additions et soustractions de fractions au même dénominateur
- le passage des fractions décimales aux nombres décimaux
- l'écriture des nombres décimaux
- l'addition et la soustraction de nombres décimaux
- les différentes grandeurs (longueur, masse, volume, capacité) et leurs mesures



- le système métrique et les conversions d'unité
- la notion de proportionnalité
- la notion de pourcentage
- la résolution de problèmes liés à la notion de proportionnalité

Cours 10 : Géométrie (1 jour – 7h)

Objectifs : Apprendre à

- Utiliser des procédures d'enseignement basées sur des données probantes pour enseigner la géométrie
- Savoir utiliser le matériel Montessori utilisé dans ce cadre

Contenu : les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Mise en œuvre d'un enseignement explicite de la géométrie
- Utiliser des soliloques
- Utilisation de la métacognition
- Développer l'autogestion
- Favoriser l'activation par la mise en place de Réponses Active de l'Élève
- Utiliser des chaînages et du façonnement pour soutenir l'apprentissage des tracés en géométrie

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées, à travers l'utilisation de matériel concret

- les lignes droites et courbes
- les différentes positions d'une droite
- les différentes dimensions : point, droite, surface, solide
- les angles
- les différentes positions de deux droites dans le même plan
- les figures planes et leurs caractéristiques
- les solides et leurs caractéristiques
- les notions d'égalité, de similitude, d'équivalence
- les concepts de périmètre, de surface et de volume
- les concepts de carré et de cube comme unité de mesure
- la notion de symétrie axiale
- l'utilisation des outils de géométrie

Module 3 : Mise en place d'un soutien scolaire spécifique pour des élèves de cycle 2 et 3 (1 jr)**Et 2h de tutorat en binôme**

Module réservé aux participants inscrits au CURSUS 2 complet avec certification

Cours 11 : De l'enseignement explicite à la différenciation pédagogique (3,5h)

Objectifs : Apprendre à

- synthétiser les procédures d'enseignement présentées dans les contextes pédagogiques du cursus 2
- les décrire
- préciser les contextes d'utilisation

Contenu : les stratégies d'enseignement basées sur des données probantes

- Organisation de l'enseignement par étape
- Une conception universelle : Les bases de l'enseignement explicite
- Les autres types d'enseignement



- La différenciation pédagogique

Stratégies complémentaires pour mieux différencier

- Les bases générales de la communication préservant l'estime de soi (comportements gouvernés par les règles)
- La métacognition (comportement gouverné par les règles)
- Favoriser la motivation (attention au biais cognitifs et vision de l'intelligence)
- Favoriser l'attention (et le bon contrôle du stimulus)
- Importance du feedback (gestion du renforcement et de l'extinction)
- Favoriser la mémorisation : boîte de Lietner et cahiers de réactivation

Cours 12 : Rédaction de programme détaillé (3,5h)

Objectifs : Apprendre à

- rédiger un plan d'intervention pédagogique précisant l'objectif d'apprentissage en termes SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable, dans le Temps) et décrivant la démarche pédagogique en détail
- utiliser ce plan d'intervention pour analyser de façon approfondie sa pratique professionnelle
- suivre les progrès des élèves en difficulté en confirmant l'efficacité de l'intervention par une prise de donnée analysée ou ajuster l'intervention

Contenu :

- Connaître l'organisation type d'un cours de soutien scolaire spécifique
- Rédiger un programme scolaire spécifique détaillé : objectif précisé, les étapes d'enseignement, les outils pédagogiques adaptés utilisés, les meilleures procédures d'enseignement sélectionnées pour l'élève, les étapes essentielles de la rédaction d'un programme
- Prendre des données pour valider l'efficacité de l'intervention ou l'ajuster.

Modalités du tutorat (2h en binôme)

Le tutorat fait partie intégrante du parcours de formation et est inclus dans la durée totale de la formation. Sa participation est **obligatoire pour les apprenants engagés dans le parcours certifiant**.

À l'issue de la formation théorique, chaque apprenant bénéficie de deux heures de tutorat, organisées sous la forme de deux rendez-vous d'une heure en binôme. Ce format favorise les échanges entre pairs et permet à chacun de bénéficier à la fois de ses propres questionnements et de ceux d'un autre candidat, enrichissant ainsi la compréhension des attendus de la certification.

Le tutorat a pour objectif d'accompagner les apprenants dans l'appropriation des contenus de la formation, de répondre aux questions relatives aux compétences visées, de préciser les modalités de constitution du dossier du candidat et d'expliquer le déroulement des épreuves de certification. Il constitue un espace d'échanges pédagogiques et méthodologiques destiné à favoriser la réussite des candidats.

Afin de garantir l'équité entre tous les candidats et de préserver l'intégrité du processus de certification, le tuteur ne procède à aucune validation ou correction du dossier du candidat. Il ne peut pas se prononcer sur la conformité des productions, indiquer si un élément répond aux critères d'évaluation, ni fournir de réponses susceptibles de constituer une aide directe à la réussite des épreuves certificatives. Les échanges portent exclusivement sur la compréhension des attendus, des méthodes de travail et de l'organisation de la certification.



Moyens pédagogiques

Les formateurs s'attacheront à :

- Apporter des connaissances théoriques et méthodologiques, fondées sur les données actuelles de la recherche et adaptées à un public professionnel hétérogène.
- Expliquer et illustrer des outils pédagogiques et des procédures éducatives, à des fins de compréhension et d'appropriation conceptuelle.
- S'appuyer sur des situations professionnelles illustratives et des exemples issus du contexte scolaire, utilisés comme supports pédagogiques (sans analyse de situations réelles ou individualisées).
- Utiliser des supports variés : présentations visuelles, supports vidéo, schémas explicatifs et documents synthétiques.
- Favoriser les échanges, les questionnements et la mise en commun des points de vue, afin de soutenir la compréhension et le partage d'un langage professionnel commun.

Les documents et supports pédagogiques seront mis à disposition des participants en ligne à l'issue de la formation.

Approches et références pédagogiques mobilisées : l'enseignement proposé s'appuie principalement sur :

- les principes de la pédagogie Montessori,
- des outils pédagogiques développés pour des élèves à besoins éducatifs particuliers,
- les procédures d'enseignement issues de l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA Today), de la Neurosciences et du PRT (Pivotal Response Training),
- dans une perspective de vulgarisation, de compréhension des mécanismes d'apprentissage et de réflexion pédagogique, sans visée thérapeutique ou interventionnelle.

Ressources pédagogiques :

- des présentations magistrales intégrant les savoirs théoriques requis et les éléments visuels nécessaires (documents audio, schémas, images, vidéos, photos)
- des présentations concrètes d'outils avec la mise en évidence des gestes professionnels efficaces
- l'analyse de cas et de situations rencontrées sur le terrain
- le dialogue et l'échange entre les stagiaires
- des activités pédagogiques (QVP, notes guidées, cartes mentales)
- des jeux de rôle et des mises en situation
- un lien fort entre les situations de terrain et les théories qui s'articulent autour de l'actualité scientifique et les nouvelles recherches

Moyens techniques

Les moyens techniques spécifiques dans le cas de la formation à distance :

La formation a lieu par visioconférence, ce qui nécessite pour chaque stagiaire les éléments suivants :

- avoir une connexion internet à haut débit (privilégier la connexion internet filaire, éviter si possible le wi-fi si vous savez votre connexion wi-fi instable)
- avoir un bon équipement informatique avec une webcam et des hauts-parleurs (micro-casque ou sortie audio)
- disposer d'une imprimante
- avoir une caméra



- Être seul à l'écran, dans une pièce à l'écart des passages et du bruit

Quelques conseils pratiques :

- tester avant la formation :
 - votre équipement son et vidéo : [Comment tester ma connexion avant de rejoindre une séance ?](#)
 - votre authentification à la plateforme Zoom : [Comment rejoindre une séance ?](#)
- préparer les documents utiles à la formation (notamment quand du matériel pédagogique est à préparer avant la formation)
- s'isoler durant le temps de la formation
- prévoir de vous connecter avant l'horaire de début de formation (ouverture prévue environ 30 mn avant) pour vous assurer de pouvoir y accéder, ainsi que pour une meilleure convivialité

Connexions aux outils permettant l'accès aux formations :

Les formations en ligne Epsilon à l'école utilisent l'outil ZOOM

- **ZOOM** : application de vidéoconférence qui permet de créer une réunion vidéo au cours de laquelle vous pourrez voir la formatrice, les autres participants, envoyer des messages textuels et des fichiers, mais aussi visualiser le partage d'écran de la formatrice ou son tableau blanc.

Pour assister à la formation Epsilon à l'école, il vous faudra **créer un compte sur ZOOM**. Puis une fois qu'elle aura été annoncée (par mail), vous pourrez rejoindre la réunion avec les identifiants de la réunion qui vous auront été communiqués.

- Quelques aides pour réussir ces étapes : [Mise en route sur PC et Mac](#)

Rappel : Epsilon à l'école ne pourra pas être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion et/ou autres problèmes techniques ou informatiques rencontrés par le participant.

La connexion doit se faire avec une caméra (vidéo) permettant à chacun de se voir et de se présenter dans le cadre d'un échange convivial. Lors de la passation du QVP, la caméra doit rester allumée.

Supports de cours :

Les supports pédagogiques sont transmis aux participants via le logiciel de gestion de la formation **DIGIFORMA**, dans le respect du **droit d'auteur et du copyright**.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation, totale ou partielle, des supports en dehors du cadre strict de la formation est interdite.

Le cas échéant, les impressions des supports sont à la charge de l'établissement d'accueil.

Formateurs / Equipe pédagogique

Laure ADAM, formatrice et superviseure scolaire Epsilon à l'école – Certifiée CESUP

- Enseignante depuis 2007, auprès d'élèves TSA à partir de 2016 en UEMA puis comme Professeur Ressource
- Parent d'enfant autiste
- Formée en ABA, TEACCH, ESDM
- Formatrice auprès d'autres enseignants, AESH, professionnel, en classe ordinaire et au sein de dispositifs spécialisés DAR, UEMA et UEEA
- MASTER 1 accessibilité pédagogique, remédiation et inclusion à l'INSHEA (mention TB)
- Certifiée CEPRO 1, CEPRO 2 et CESUP auprès d'Epsilon à l'Ecole
- Obtention du CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Ecole Inclusive) et du CAFIPEMF (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur).



Sophie BOISSON, formatrice et superviseuse scolaire Epsilon à l'école – Certifiée CESUP, Consultante ABA

- Formatrice pour Epsilon à l'école en soutien scolaire spécifique et ABA (certifiée CESUP, superviseur scolaire) depuis 2014 en UE, SESSAD, IME, centres ABA
- Titulaire d'un master 1 de psychologie du développement
- Consultante et intervenante en ABA/VB depuis 10 ans : 4 ans de pratique au sein du centre ABA OVA en Haute Savoie et au sein d'OVA Suisse / 6 ans d'intervention en tant que consultante ABA en libéral
- Superviseur en centres expérimental ABA, IME, SESSAD
- Intervient en soutien scolaire spécifique en tant que superviseur scolaire spécialisée sur la maternelle et le primaire (cycle 1, 2 et 3), implémente des programmes en structure et en privé
- Intervient en tant que consultante ABA, implémente des programmes ABA en structures et en privé

Myriam DUVERGER, formatrice et superviseuse scolaire Epsilon à l'école – Certifiée CESUP

- Formatrice au sein Epsilon à l'école en soutien scolaire spécifique (certifiée CESUP, superviseur scolaire) 2014 en UE, SESSAD, IME, centres ABA
- Juriste pendant dix années pour la protection judiciaire de la jeunesse.
- Diplômée d'un master 2 en métiers de l'enseignement (IUFM Saint-Etienne).
- Formée aux prises en charges des enfants avec autisme (TEACCH, ABA)
- Superviseur en centres expérimental ABA et établissements spécialisés
- Intervenante libérale à domicile et en associations
- Met en place et suit des programmes auprès d'enfants avec autisme ou troubles cognitifs
- Intervient en séances d'habiletés sociales auprès de jeunes adultes

Lydie LAURENT, Analyste du comportement certifiée BCBA, enseignante spécialisée troubles cognitifs, autisme et autres troubles neurodéveloppementaux, formatrice et superviseuse Epsilon à l'école

- Analyste du Comportement BCBA – VCS ABA – University of North Texas
- Certifiée niveau A FTF en PFA/SBT
- Certifiée CAA par ISAA Francophone
- Initiée au PRT (Traitement des Réponses Pivots)
- Master 2 Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand
- Formatrice ASH Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés au sein de l'Education Nationale, formatrice référente Autisme et autres TED pour la région Rhône Alpes
- Formée (Équipe Geneva Center, Toronto, University North Texas) et expérimentée en ABA Analyse du Comportement Appliquée
- Formée (Équipe SUSAB Belgique) et expérimentée en TEACCH
- Formée à la pédagogie Montessori pour les 3 cycles (3/6 ans, 6/9 ans, 9/12 ans)
- Professeur de l'Education Nationale Française titulaire du (CAPES Physique Chimie) et du 2CASH (Certification complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap)
- Auteur des livres Epsilon, un enfant extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme ? / Epsilon, un écolier extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme dans l'enseignement ? / D'une classe à l'autre : les gestes professionnels qui favorisent l'école inclusive, édité chez AFD et EDCS outil d'Évaluation des Compétences Scolaires; Guide de la leçon en 3 temps édité par Epsilon à l'École
- Fondatrice d'Epsilon à l'Ecole

Engagements et obligations des stagiaires

Dans le cadre de la formation, les stagiaires s'engagent à :



- Participer activement à l'ensemble des temps de formation, en respectant les horaires communiqués.
- Signer les feuilles d'émargement, au format papier et/ou numérique, selon les modalités prévues.
- Disposer du matériel nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone) permettant l'accès aux supports pédagogiques, aux quizz et aux émargements via la plateforme de formation.
- Respecter le cadre pédagogique et éthique de la formation, incluant la confidentialité des échanges, des situations évoquées et des supports partagés.
- Utiliser les supports pédagogiques exclusivement dans le cadre de la formation, dans le respect du droit d'auteur et des règles de propriété intellectuelle.
- Adopter une posture professionnelle respectueuse, favorisant l'écoute, les échanges constructifs et le respect des autres participants.

Tout manquement aux obligations de présence ou de participation peut avoir une incidence sur la délivrance du certificat de réalisation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Émargement papier et/ou numérique
- Mises en situation et suivi de l'activité numérique
- QCM de positionnement en amont de la formation (pré-formation)
- QCM d'évaluation des acquis en fin de formation (post-formation)
- Questionnaire à chaud : remis en fin de session, le dernier jour de formation
- Questionnaire à froid : envoyé 3 mois après la formation, pour mesurer les transferts de compétences en situation professionnelle

DOCUMENTS REMIS AU STAGIAIRE

- Certificat de réalisation individuelle de suivi de formation (aucun duplicata ne sera délivré)
- Supports de formation transmis à l'issue de chaque journée
- Documents annexes éventuels (bibliographie, ressources complémentaires)

Modalités d'évaluation des stagiaires

L'évaluation des acquis s'inscrit dans une logique de formation et vise à apprécier la compréhension des contenus abordés.

Elle repose sur :

- un questionnaire de positionnement en début de formation,
- un questionnaire de validation des acquis en fin de formation (QCM),
- des mises en situation pédagogiques (jeux de rôles, études de cas, analyses de situations illustratives), réalisées au cours de la formation à des fins d'appropriation des concepts.

Ces modalités n'ont pas de visée certificative et ne donnent pas lieu à une évaluation individuelle des pratiques professionnelles réelles.

Dans le cadre de la formation certifiante, des modalités spécifiques sont prévues :

- Évaluation des stagiaires à l'entrée et en fin de formation à l'aide d'un QCM



- Certification théorique : QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle)
- Mises en situation professionnelle : rédaction d'un programme détaillé
- Mises en situation professionnelle : réalisation d'une vidéo de mise en pratique (avec enfant ou par jeu de rôle)
- Entretien individuel en lien avec le programme et la vidéo présentée.

Publics visés

Ces formations sont destinées :

- aux professionnels de l'enseignement et de l'éducation
- aux professionnels du paramédical
- aux professionnels du médico-social
- aux professionnels de la santé
- aux auxiliaires de vie scolaire
- aux parents ou aidants qui souhaitent soutenir efficacement la scolarité de leur enfant
- à toute personne souhaitant travailler dans le soutien scolaire spécifique ayant a minima un niveau bac

Prérequis

Prérequis pour s'inscrire au CURSUS 2 (justificatifs demandés) :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 5 minimum (Bac + 2) ou niveau bac + 2 avec expérience dans le domaine éducatif, pédagogique ou du soin (joindre CV détaillé et justificatifs de contrats de travail)
- **ET** avoir suivi le CURSUS 1 ou avoir des bases en ABA, sur les TND et sur l'enseignement des compétences académiques de la maternelle au CP

Si vous avez un bac +2 mais pas les notions en ABA, vous pouvez :

- 1) Suivre en priorité le cursus1 puis vous inscrire ensuite au cursus2
- 2) Ou suivre la formation en ligne en asynchrone intitulée "**La leçon en 3 temps adaptée aux élèves en difficulté**" **ABA Montessori** (voir sur notre site internet, page formations). Nous envoyer l'attestation de formation une fois terminée.
- 3) Et lire l'un de ces deux livres ou les deux :
 - "D'une classe à l'autre : les gestes professionnels qui favorisent l'école inclusive" édité par AFD (vous pouvez l'acheter sur notre site internet)
 - "Modification du Comportement de Miltenberger" édité par ABAOnline (à acheter sur leur site)

Un financement avec le CPF rend obligatoire le passage de la certification ; les prérequis doivent donc être remplis.

Dans toutes les sessions des cursus 2, la formatrice fait des liens avec le cursus 1. Nous vous recommandons de suivre en premier le cursus 1.

Durée et planning

Durée du cursus : 70h sur 10 jours + 2h de tutorat

Chaque demi-journée correspond à 3,5 heures de formation.

Horaires de formation : 9h - 12h30 puis 13h30 - 17h



La présence du stagiaire est **impérative à chaque cours. Il n'y a pas de replay ni de report possible.** Les formations ont lieu en direct afin de favoriser les échanges avec le formateur et au sein du groupe de stagiaires.

Formation en ligne – Sessions du CURSUS 2 en 2027

L'inscription ne peut se faire que par session, il n'est pas possible de suivre des dates sur deux sessions différentes.

	Session en ligne D1 – de 9h à 17h à chaque date	Session en ligne D2 – de 9h à 17h à chaque date
Formatrice	Lydie LAURENT	Myriam DUVERGER
	22 au 24 février (3 jours)	23 au 27 août (5 jours)
	22 et 23 avril (2 jours)	25 au 29 octobre (5 jours)
	15 et 16 juillet (2 jours)	
	23 au 25 août (3 jours)	
	Total 10 jours	Total 10 jours

Tarifs

Cursus complet avec certification

La formation certifiante cursus 2 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin spécifique du CE1 au CM2 » peut être suivie après le cursus 1. Elle est enregistrée au RSCH sous le numéro RS 6856 depuis le 31/10/2024 (c'est le renouvellement de la certification qui était enregistrée au RSCH sous le numéro RS 5609 depuis le 23/11/2021). Elle permet le passage des certifications CETECH 2 et CEPRO 2. L'obtention d'une des certifications permet de rejoindre le réseau de partenaires professionnels Epsilon à l'école L'adhésion au réseau est facultative.

Inscription au cursus de formation	Durée	Tarif avec financement personnel direct	Tarif avec financement par un intermédiaire (employeur, OPCO, CPF, France Travail, etc) *
Cursus complet (le passage de la certification est	70h (10 jours de 7h) + 2h de tutorat	1400 €	1650 €



compris)			
Option CFC / ONPAC (facultatif) – Pour les analystes certifiés du comportement (session D1 uniquement) **		+60€	+60€

Le tarif comprend l'ensemble des prestations prévues dans le cadre de la formation dont le tutorat et les frais d'examen (le passage de la certification soit 300€ par stagiaire).

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas ne sont pas inclus dans ces tarifs et sont à la charge du stagiaire le cas échéant.

**dans le cas de formations prises en charge par un employeur, un organisme ou un intermédiaire (OPCO, Pôle Emploi, CPF, etc) nécessitant une gestion administrative spécifique, un surcoût forfaitaire s'applique.*

**** Option CFC ONPAC :** cette option est une prestation administrative facultative, non éligible au financement CPF, OPCO ou tout autre intermédiaire financier. **Elle est réglée directement par l'apprenant à Epsilon à l'école,** en sus du tarif de formation, quel que soit le mode de financement choisi.

Chaque cursus COMPLET AVEC CERTIFICATION peut être financé par le CPF (Compte Personnel Formation).

L'inscription à des modules individuels n'est pas possible.

Si vous ne souhaitez pas passer la certification, le financement CPF n'est pas accepté conformément à la législation.

Financement CPF : lors d'une inscription via le CPF, une participation financière obligatoire (reste à charge) est due directement par le titulaire du CPF à la Caisse des Dépôts qui gère les CPF. Ce reste à charge peut être remboursé par l'employeur ou par l'OPCO, selon les dispositifs en vigueur ; l'apprenant est invité à se renseigner auprès de ces organismes. Epsilon à l'école n'est pas autorisé à rembourser ce reste à charge.

Cursus sans la certification : pour les **parents** qui suivent cette formation uniquement afin d'accompagner leur enfant et non pour être certifié : le tarif préférentiel de **990€** est proposé.

Ce tarif donne accès au cursus complet sauf le dernier module. La certification ne peut pas être passée.

Durée totale de la formation : 63h sur 9 jours.

Le cursus parent sans certification n'est pas éligible au CPF en application de la législation.

Les prérequis doivent être remplis, comme pour toute inscription au cursus 2.

Lieu, délai d'accès, modalités, effectifs, action



LIEU : pas de lieu car formation à distance; présence en direct en ligne nécessaire

DÉLAI D'ACCÈS : 4 semaines

MODALITÉS : en distanciel via zoom

LIMITES D'EFFECTIFS : minimum 13 – maximum 20 participants

TYPE D'ACTION : action de formation

SPECIALITE DE FORMATION : 333-Enseignement, formation

DIPLOME VISÉ : aucun

CERTIFICATION VISEE : Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin spécifique du CE1 au CM2 enregistrée au RSCH sous le numéro RS 6856

Information liée au handicap

Epsilon à l'école peut proposer des aménagements académiques raisonnables pour les stagiaires handicapés. Vous pouvez demander des aménagements raisonnables à tout moment. Toutefois, des avis médicaux et pédagogiques relatifs aux aménagements raisonnables devraient être fournis le plus tôt possible au moment de l'inscription au cursus de formation afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre. Vous pouvez vous adresser à Epsilon, au référent handicap Lydie Laurent :

lydie.laurent@epsilonlecole.com

Inscription CURSUS 2

Le bulletin de pré inscription est à compléter et nous retourner en ligne depuis la page Formations de notre site internet www.epsilonlecole.com

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le bulletin

Modalités d'inscriptions

Les tarifs indiqués sont hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire.

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant (supérieur à 13). Si le stage est annulé les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure ; ou l'inscription peut être remboursée.

La validation de l'inscription n'est effective qu'une fois les démarches de pré inscriptions effectuées et du paiement validé selon les conditions indiquées par mail après réception du bulletin de pré inscription.

Informations pour le virement :

IBAN : FR76 1027 8024 0900 0207 8110 166 Domiciliation CCM DU CHABLAIS

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

La place est réservée lorsque le participant reçoit un email de validation de l'inscription. Est jointe la facture valant convention de formation (sauf dossier CPF).

A la date limite des inscriptions ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente.

En cas d'annulation de l'inscription demandée par le stagiaire moins de 15 jours avant le début de la formation,



50% du coût total de la formation seront facturés.

En cas de rétractation dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, l'organisme facturera le coût total de la formation.

Si un stagiaire est absent à un ou plusieurs cours une fois le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement des sommes versées. Le passage de la certification ne sera pas possible (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Selon le motif de l'absence (cas de force majeure, urgence médicale sur présentation d'un certificat), un report pour le cours manqué sera proposé sur une autre formation dans l'année en cours en fonction des places disponibles.

Toute absence du stagiaire en cours de formation compromet le passage de la certification (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Tout changement de date de session rendu nécessaire par un motif validé par l'organisme de formation, sur présentation du justificatif (médical, urgence ou autre) entraînera une facturation des frais administratifs induits de 95€. Aucun changement ne sera géré sans le justificatif et le paiement de la facture.

Annulation du stage par l'organisme de formation : toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement. Un report sur un autre cursus peut être proposé, avec l'accord du stagiaire.

Déroulement de la formation quand elle a lieu en ligne : il est conseillé au stagiaire de suivre les conseils indiqués concernant les aspects techniques, pratiques et informatiques. Epsilon à l'école ne pourra pas être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion et/ou autres problèmes techniques ou informatiques rencontrés par le client. La connexion doit se faire avec une caméra (vidéo) permettant à chacun de se voir et de se présenter dans le cadre d'un échange convivial. Le refus de se présenter physiquement par vidéo entraînera l'arrêt pour le stagiaire de la formation en ligne et ne pourra donner lieu à un remboursement.

Validation : délivrance d'un certificat de réalisation. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification du certificat. Aucun duplicata ne sera délivré.

Documents et supports de formation : accès informatique donné quelques jours avant le stage et jusqu'à un mois après la fin du stage.

Evaluation du stage : une grille d'évaluation est remise au formateur en fin de session.

Conditions Générales de Vente : voir sur notre site internet www.epsilonalecole.com

Contacts

email : **information@epsilonalecole.com**

Tél. : 33 6 60 49 06 40



Adresse postale : Epsilon à l'école – Lydie LAURENT

1 chemin de la Colombière – Clos de la Grangère – 74 200 Marin

Déclaration enregistrée sous le n° 82 74 02904 74 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 799 227 087.

Une seule adresse mail pour nous contacter : information@epsilonlecole.com

Référent pédagogique : Lydie Laurent

Référent de la formation pendant son déroulement : le formateur

Référent administratif : Florence Croonenbroek

Référent technique (supports de cours – lien Drive – Digiforma) : Claire Saillet

Référent handicap : Lydie Laurent (lydie.laurent@epsilonlecole.com)

Cursus en INTRA

Les cursus 1 et 2 peuvent être organisés **en intra** pour tout établissement, association, structure souhaitant former ses équipes. N'hésitez pas à nous contacter par mail à information@epsilonlecole.com

Nous vous proposerons un échange téléphonique ou en visio avec la directrice pédagogique pour préciser vos besoins et vous apporter une réponse sur mesure.

Nos certifications, référencements et agréments



❖ La formation certifiante **“Préparer l'entrée à l'école d'un enfant avec autisme ou autres TND”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis le 23/05/2025 sous le numéro RS7180. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7180/>

❖ La formation certifiante **CURSUS 1 : « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP »** (RS6854) est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) de France Compétences depuis le 31/10/2024. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>

❖ La formation certifiante **CURSUS 2 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2 »** (RS6856) est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) de France Compétences depuis le 31/10/2024. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>



- ❖ La formation certifiante **“Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l’école inclusive”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis le 26/06/2026 sous le numéro RS 7640. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7640>

Ces formations certifiantes peuvent être financées avec le CPF (Compte Personnel de Formation). Elles sont ouvertes aux inscriptions individuelles et peuvent aussi être organisées en “intra” au sein des établissements.

- ❖ La formation certifiante **“Soutenir et accompagner les parents d’enfant avec troubles neurodéveloppementaux”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis le 18/12/2025 sous le numéro RS7747. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7447/>



- ❖ Epsilon à l’école est référencé au Datadock n° 0014861



- ❖ Partenaire de RIAU (Rencontres Internationales de l’Autisme)

Mis à jour le 25/08/2026

